

## **Présentation des aménagements immobiliers pour la création de la DDFiP**

### **Projet d'installation de la DDFiP :**

En raison de la capacité d'accueil et de la situation des immeubles qui constituent actuellement le siège de la DSF et le siège de la TG, il a paru préférable d'installer le siège principal de la DDFiP au 94 boulevard Béranger. Cet immeuble accueillera, en plus des services de la filière GP qui y sont actuellement installés, l'ensemble du pôle pilotage et ressources, la MMR, le pôle départemental d'audit et le chargé de communication. Un bureau de passage sera aménagé pour le responsable du pôle fiscal dans la mesure où ce pôle sera maintenu sur le site de la DSF.

Le transfert du service recouvrement vers le pôle fiscal va occasionner le départ de 5 personnes actuellement installées dans l'immeuble « Béranger ». Ce sont 20 personnes, venant des équipes RH et BL et de l'équipe d'encadrement de la DSF, qui devront être installées dans cet immeuble.

### **Aménagement de l'immeuble Béranger**

#### **Présentation de l'immeuble :**

L'immeuble « Béranger » situé au 94 boulevard Béranger est un bâtiment administratif localisé au centre ville de Tours. Il est installé sur une parcelle où est également localisé un hôtel particulier, fin 18<sup>ème</sup> siècle, qui était utilisé comme logement de fonction ainsi que pour l'archivage de documents et la tenue de réunions. L'immeuble « Béranger » a été construit à la fin des années 60. Il a fait l'objet d'une opération de rénovation et de réaménagement en 2006 et 2007 après le déménagement du département informatique de Tours sur un autre site. Cette immeuble est constitué de deux ailes reliées par un couloir. Il comporte 4 niveaux dans l'aile Béranger (rdc et 3 étages) et 3 niveaux dans l'aile Victor Hugo (rdc et 2 étages)

Cet immeuble accueille actuellement les services de la trésorerie générale, soit environ 100 personnes, à l'exception du CGR, du service liaison rémunérations, du service liaison recouvrement et du CPS relais qui sont installés dans l'immeuble situé avenue Jean Portalis qui héberge également le département informatique.

#### **Organisation des services à l'intérieur de l'immeuble « Béranger » :**

Le projet d'aménagement interne de l'immeuble a été conçu de manière à limiter au maximum les déménagements et les mouvements de personnel. Cependant, quand cela s'est avéré possible, nous avons prévu de regrouper les unités de la manière la plus fonctionnelle.

L'aile Victor Hugo de l'immeuble où sont actuellement installés le RPIE, le service France Domaine et la division SPL, n'est pas concernée par de nouveaux aménagements immobiliers et ne connaîtra qu'un nombre limité de mouvements de personnel dans la cadre de la mise en place de la DDFiP (un départ et une arrivée).

Les arrivées et mouvements internes affecteront essentiellement l'aile Béranger.

Nous avons prévu l'installation suivante :

- au rez-de-chaussée :
  - maintien du service « prestations financières »
  - installation de l'ensemble de la division « budget-logistique» au niveau où est actuellement situé le service BL de la TG et à proximité du local courrier et des installations de surveillance incendie.
- au 1er étage :
  - maintien des services comptabilité et dépense
- le 2ème étage constituera le niveau de l'état major :
  - le bureau du TPG devient le bureau du DDFiP ;
  - le bureau du fondé de pouvoir devient le bureau du responsable de pôle GP ;
  - maintien du secrétariat de direction ;
  - maintien du pôle départemental d'audit au 2ème étage;
  - installation du responsable de pôle « pilotage et ressources » ;
  - installation du MMR et de la CQC ;
  - aménagement d'un bureau de passage pour le responsable de pôle « gestion fiscale » ;
  - installation du chargé de communication.
- au 3ème étage :
  - maintien du service « recouvrement des recettes non fiscales » ;
  - installation de l'ensemble de la division « ressources humaines » avec les 2 services RH et la formation professionnelle.

Ce projet d'installation va nécessiter le déplacement d'un nombre limité de personnes :

- les 3 agents du service « recouvrement de l'impôt » qui vont rejoindre le service « comptabilité » vont passer du 3ème étage au 1er étage pour être installés près de leurs collègues ;
- leur installation va conduire au déplacement des 2 personnes travaillant à la CQC du 1er étage vers le 2ème étage ;
- les 5 personnes affectées au service RH de la TG vont passer du 2ème étage au 3ème étage pour constituer, avec leurs collègues venant de la DSF, la nouvelle division, sur un espace libéré par le départ du service « recouvrement de l'impôt » ;
- les 2 auditeurs vont changer de bureau sur le même étage.

### **Travaux à engager :**

Les travaux consistent :

- au rez-de-chaussée :
  - à l'aménagement d'un bureau, pour le service « logistique et immobilier » gagné sur le hall d'accueil qui est trop grand pour nos besoins. Les travaux consistent en la pose d'une cloison et la modification des éclairages;
  - à l'aménagement d'un bureau dans le local qui était affecté au traitement des chèques grâce à la pose d'une cloison ;
  - à la pose d'une cloison dans le bureau occupé par le service « prestations financières », devenu trop important pour les besoins du service, ce qui va permettre de créer un bureau pour la chef de division « budget-logistique-immobilier » ;
  - à l'aménagement d'un bureau dans le local « infirmerie » par la pose d'une porte et la modification du vitrage ;
  - à la dépose d'une cloison dans les bureaux actuellement utilisés comme locaux syndicaux pour y installer la division « stratégie et contrôle de gestion ».

- au 1er étage :
  - aucun aménagement n'est nécessaire.
- au 2ème étage :
  - pose de deux cloisons pour créer les bureaux du responsable de pôle « pilotage et ressources » et du MMR ainsi que ceux des auditeurs et de la CQC.
- au 3ème étage :
  - ouverture d'une porte sur la cage d'escalier dans une partie non circulante.

### **Aménagement de l'immeuble du Champ Girault**

#### **Présentation de l'immeuble :**

L'immeuble « Champ Girault », situé au 40 rue Edouard Vaillant est un bâtiment administratif localisé au centre ville de Tours, près de la gare. Construit dans les années 70, il abrite près de 20 services et la direction des services fiscaux aux deux derniers étages de l'immeuble (8ème et 9ème). Il accueille plus de 400 personnes.

L'immeuble a fait l'objet de plusieurs vagues de restauration. En 2007, ce sont les services de la DSF qui ont été réaménagés. Depuis 2008, les travaux ont porté sur l'installation des SIP et l'aménagement d'un accueil « grand site » pour les 4 SIP, au rez-de-chaussée du bâtiment et en voie d'achèvement. Par ailleurs, une importante opération de réhabilitation de l'immeuble, en matière d'isolation thermique, de ventilation et d'extraction d'air ainsi que de mise en conformité des installations de sécurité incendie va démarrer.

#### **Projet d'installation du pôle « gestion fiscale » de la DDFiP :**

Le pôle « gestion fiscale » sera installé dans les locaux de l'ancienne DSF aux 8ème et 9ème étage de l'immeuble. Il accueillera les agents du service du recouvrement, les huissiers du Trésor et le service de la redevance, en provenance du bâtiment Béranger ou de l'immeuble situé rue Boisdénier.

#### **Organisation des services à l'intérieur de l'immeuble du champ Girault :**

L'installation prévue est la suivante :

- au 8ème étage :
  - maintien de la division du contrôle fiscal et des affaires juridiques ;
- au 9ème étage :
  - installation de l'ensemble de la division des particuliers et des professionnels, dans le prolongement des bureaux alloués à la division actuelle de « l'organisation ». S'y installeront le service du recouvrement (5 personnes), l'équipe des huissiers du Trésor (4 personnes) et le service des professionnels (2 personnes) ;
  - installation du responsable du pôle gestion fiscale ;
  - aménagement d'un bureau de passage pour le pôle pilotage et ressources ;
  - installation de l'équipe de la redevance (4 personnes).

Cette installation est rendue possible par la libération des locaux occupés actuellement par la division des ressources humaines et budgétaires qui rejoint l'immeuble « Béranger ».

### **Travaux à engager :**

Les travaux consistent en la pose de 3 cloisons et l'adaptation électrique y attendant.

### **Concertation et réaction des agents**

Le projet d'aménagement et d'installation a été présenté aux cadres des deux filières dans un 1<sup>er</sup> temps pour recueillir leurs observations.

Ce projet a ensuite été présenté aux agents. Certaines remarques, souvent pertinentes sur le plan fonctionnel, nous ont conduits à amender notre projet notamment pour l'installation des agents du service « recouvrement de l'impôt » qui doivent rejoindre le service « comptabilité ». Les aménagements et installations envisagés ont été plutôt bien reçus par les agents. Les agents du service RH, qui a l'effectif le plus nombreux à être affecté par un changement de localisation, ont bien perçu la nécessité de se réinstaller pour être en mesure de travailler avec leurs collègues.

Lors d'une réunion informelle avec les OS en février, le schéma d'installation des services par niveau au sein du bâtiment leur a été présenté oralement. Cette présentation n'a pas fait l'objet de réactions particulières.